



Tel : 05 65 40 57 97
Fax : 05 65 40 46 04
E-mail : bva 46 @ hotmail .com

Monsieur le Ministre de l'intérieur et
de l'aménagement du territoire
Place Beauveau
75008 Paris

Lettre avec A.R
Objet : demande de conciliation

Assier le 5 mai 2006

M. le Ministre

Nous vous adressons à vous en tant que ministre chargé de l'aménagement du territoire. En effet ce qui se passe dans notre département, le Lot ainsi que dans les départements voisins, l'Aveyron, le Tarn et le Tarn et Garonne. Ces derniers vont se voir privés de trains directs pour Paris le jour à partir de décembre 2006 et de nuit à partir de décembre 2008. Est-il concevable que l'on retourne à une époque antérieure à 1900, cette situation pénalisant aussi bien les voyageurs que les entreprises locales qui pour leur part n'auront pas d'autre solution que de changer de site appauvrissant ainsi encore plus le quart Nord-est de Midi Pyrénées déjà touché par de nombreuses fermetures d'entreprise et disparition de services publics

. Cela correspond-t-il à votre projet d'avenir pour les régions ou est-ce seulement la volonté d'un président de la SNCF qui n'a pas compris qu'il était au service de l'état et par conséquent des citoyens. Cette lettre est un cri d'alarme d'une population qui n'accepte plus d'être mis aux bancs de la société. Population qui a augmenté de 9% lors du dernier recensement.

Nous ne demandons pas autre chose qu'un gel des décisions le temps d'organiser une véritable concertation entre le gouvernement, le président de la SNCF, la Région, et les usagers, particuliers ou entreprises. Nous vous rappelons que nous sommes dans un Parc Naturel Régional et que dans la charte, signée par les plus hautes autorités du gouvernement jusqu'aux 97 communes concernées, cette concertation est obligatoire.

Nous ne pouvons pas imaginer que la situation actuelle vous laisse dans l'indifférence et souhaitons que vous organisiez le plus rapidement possible la mise en place de celle-ci.

Nous écrivons par ailleurs au Ministre des Transports pour qu'il rappelle à l'ordre Monsieur Gallois qui doit être au service de l'Etat et qui ne peut qu'appliquer la politique de transport définis par le gouvernement surtout dans cette période d'inflation du carburant ; il n'est pas compréhensible que la population et les entreprises de nos départements soient obligées de prendre la route pour se déplacer et plus simplement pour vivre et aller travailler.

En espérant une réponse rapide de votre part, je vous prie de croire, M. le Ministre, à notre considération républicaine.

Christophe Schimmel

Président